

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 78 (1895)

Protokoll: Séance de la Commission préparatoire

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I.

Séance de la Commission préparatoire

du 8. Septembre 1895

à ZERMATT.

Présidence de M. le Prof. P.-M. de Riedmatten, Sion.

Présents :

A. Comité annuel :

M. le Prof. P.-M. de Riedmatten, Président, Sion.
» le Prof. Dr Wilczek, Secrétaire, Lausanne.

B. Comité central :

MM. le Prof. F.-A. Forel, Président, Morges.
» » H. Dufour, Vice-Président, Lausanne.
» » H. Gollier, Secrétaire, Lausanne.
» » Arn. Lang, Zurich.

C. Anciens présidents annuels, anciens membres du Comité central, présidents des commissions, et délégués des sociétés :

Argovie : M. Fischer-Sigwart.
Bâle : » le Prof. Dr Hagenbach-Bischoff.

Bâle :	M. le Prof. Dr C. VonderMühl.
	» le Prof. Dr C. Schmidt.
	» le Prof. Dr A. Riggenbach-Burckhardt.
	» le Prof. Dr Fr. Burckhardt.
Berne :	» le Prof. Dr Th. Studer.
	» le Prof. Dr Ed. Fischer.
	» C. Brunner-von Wattenwyl.
Genève :	» Dr Ed. Sarasin.
	» Marc Micheli.
Lucerne :	» O. Suidter.
Schaffhouse :	» le pharm. Fréd. Merkling.
Strassbourg :	» le Prof. Ed. Schær.
Thurgovie :	» H. Wegelin.
Vaud :	» le Prof. Renevier.
	» le Prof. G. Rey.
Valais :	» le Prof. F.-O. Wolf.
Zurich :	» le Prof. Dr C. Schroeter.
	» le Prof. Dr A. Kleiner.
	» le Prof. Dr F. Rudio.
	» le Prof. Dr A. Heim.

Procès-verbal

- 1° Le président salue les assistants et ouvre la séance. Après l'établissement de la liste de présence, la Commission est constituée
- 2° M. le Prof. F.-A. Forel, président du Comité central, lit le rapport sur la gestion pour l'année 1894/95.

L'assemblée adopte ce rapport en émettant un préavis favorable auprès de l'Assemblée générale.

- 3° En l'absence du questeur, M^{lle} Fanny Custer, M. Forel dépose les comptes.

M. Wolf, prof., lit le rapport des commissaires vérificateurs, MM. Ant. de Torrenté, Wolf et Dr Speckli. (Voir aux annexes.)

Après discussion, préavis favorable.

- 4° M. Forel explique que les comptes des commissions ont été vérifiés par le Comité central qui leur a donné son approbation. Vu la diversité de cette comptabilité, le Comité central n'a pas cru devoir charger de ce travail compliqué les commissaires vérificateurs. Le Comité central demande à être autorisé à procéder de même à l'avenir.

Approuvé.

- 5° Le Comité central propose de reconnaître la commission des houillères instituée et subsidee par le canton d'Argovie à titre de section de la commission géologique.

Après explications données par M. le Prof. Heim, préavis favorable.

- 6° La commission géodésique, d'accord avec la commission météorologique fédérale, demande qu'il soit adressé une initiative au Conseil fédéral pour l'institution d'observations du magnétisme terrestre, en Suisse.

Préavis favorable.

- 7° Le « *Naturwissenschaftlicher Verein* » de Win-

terthour, demande à être admis comme section constituante de la Société, sur le même pied que les sociétés cantonales.

Après explications des délégués de la société cantonale de Zurich, préavis favorable.

8° Le Comité central est chargé de répondre à une demande de la Société royale de Londres au sujet de l'organisation d'un catalogue universel des travaux scientifiques dans le 20^{me} siècle.

9° Lecture est donnée des rapports des différentes commissions. L'assemblée émet un préavis favorable à leur approbation, ainsi qu'à l'adoption des propositions spéciales suivantes, présentées par le Comité central:

a/ Commission de la bibliothèque, ouverture d'un crédit de frs 1000, éventuellement à la discrétion du Comité central, frs 1100.

b/ Commission sismologique, crédit de frs 50, éventuellement de frs 200.

c/ Commission limnologique, crédit de frs 200.

d/ Commission des tourbières, crédit de frs 250.

e/ Commission des rivières, crédit de frs 100.

f/ Commission de l'Exposition nationale de Genève. Le rapport ne donnant pas de conclusions précises, des pouvoirs sont accordés au Comité central pour l'ouverture des crédits nécessaires. La commission demandera aux sociétés, commissions et instituts qui exposeront sous sa direction, leur part proportionnelle des frais.

10° D'après l'article 19 *bis* des statuts, le personnel de toutes les commissions de la Société est soumis cette année à une réélection. Le Comité central propose de renommer tous les commissaires actuels. MM. Rüttimeyer, de Bâle, et Perceval de Loriol, à Genève, ayant décliné une réélection, seraient remplacés par :

a/ Commission des mémoires : M. le Prof. Dr Hagenbach-Bischoff, Bâle.

b/ Commission du prix Schlæfli : M. le Prof. Dr Th. Studer, Berne.

c/ Commission géologique : M. le Prof. Dr L. Du Pasquier, Neuchâtel.

Préavis favorable.

11° Le Comité central propose de nommer membres de la commission de l'exposition de Genève, MM. les Drs A. Le Royer et P. van Berchem, à Genève.

Préavis favorable.

12° Lecture est donnée d'une lettre de M. le Prof. Dr J.-H. Graf, à Berne, envoyant sa démission comme bibliothécaire en chef de la Société.

Pouvoirs sont accordés au Comité central pour régler cette affaire.

13° Le Comité central communique une invitation de la Société d'histoire naturelle de Zurich, pour la réception dans cette ville, de la session de 1896.

M. le Prof. A. Heim est proposé comme président annuel de la Société.

Préavis favorable.

- 14° La liste des candidats proposés comme membres honoraires (6 membres) et effectifs (17 membres), est établie conformément au règlement.

La séance est levée à 7 heures.
